

Image not found or type unknown



Filmé à mon insu et chantage

Par **Bibie97**, le **21/06/2023** à **10:33**

Bonjour,

J'ai été filmée en bas de mon immeuble sans le savoir diffusé dans le quartier. Ils me réclament 1000€ pour enlever la vidéo. Que puis-je faire ?

Merci

Par **Karpov11**, le **21/06/2023** à **11:09**

Bonjour,

Vous pouvez déjà commencer votre message par "bonjour" et le conclure, par exemple par un "merci de vos réponses"

Article L312-10 du Code pénal:

*"Le chantage est le fait d'obtenir, en menaçant de révéler ou d'imputer des faits de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération, soit une signature, un engagement ou une renonciation, soit la révélation d'un secret, **soit la remise de fonds**, de valeurs ou d'un bien quelconque.*

Le chantage est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende."

Cordialement

Par **janus2fr**, le **21/06/2023** à **11:27**

Bonjour,

J'ai du mal à comprendre, vous avez simplement été filmée en bas de votre immeuble et cela vaudrait 1000€ pour qu'on ne voit pas la vidéo ???

Quel est donc le problème ?